



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 18-2022

AU CONSEIL COMMUNAL

Fête des écoles

Réponse aux postulats de Mmes les Conseillères communales Elodie Golaz Grilli, « Fête des écoles : Lausanne, Prilly... Et Renens alors ? », et Frédérique Beauvois, « Et si on rêvait ? Pour que la Fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens. »

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission:
Mardi 15 mars 2022, à 19h00,
Salle CJS, rue de Lausanne 21

Préavis déposé au Conseil communal le 10 mars 2022

PRÉAVIS N° 18-2022

Fête des écoles - Réponse aux postulats de Mmes les Conseillères communales Elodie Golaz Grilli, « Fête des écoles : Lausanne, Prilly... Et Renens alors ? », et Frédérique Beauvois, « Et si on rêvait ? Pour que la Fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens »

Table des matières

1	Préambule.....	2
2	Historique	2
2.1	2014.....	2
2.2	2016.....	3
2.3	2017-2019	3
2.4	2020.....	3
2.5	2021.....	4
3	Fête des écoles.....	4
3.1	Proposition.....	4
3.2	Estimation des coûts.....	5
4	Fête pour le passage du primaire au secondaire.....	5
4.1	Proposition.....	5
4.2	Estimation des coûts.....	5
5	Incidences financières	6
6	Conclusion de la Municipalité.....	6

Renens, le 28 février 2022

AU CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

1 Préambule

Le présent préavis a pour but de répondre aux postulats de Mmes Elodie Golaz Grilli, « Fête des écoles: Lausanne, Prilly... Et Renens alors ? », déposé le 19 juin 2014, et Frédérique Beauvois, « Et si on rêvait ? Pour que la Fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens », déposé le 7 octobre 2021.

Afin de répondre aux demandes des postulantes, la réponse de la Municipalité est divisée en deux parties:

- 1) fête des écoles;
- 2) fête pour le passage du primaire au secondaire.

2 Historique

Jusqu'au début des années 2000, une fête des écoles avait lieu chaque année à Renens, un samedi après-midi du mois de juin. Elle était organisée par le personnel des Établissements scolaires, avec le concours des services de la Ville. Les élèves des écoles enfantines et ceux de la 1^{ère} à la 4^e année primaire, soit actuellement les classes de 1 à 6P, participaient à un cortège défilant à travers la ville. Les festivités se prolongeaient sur le site de Verdeaux, avec l'installation de diverses attractions.

Lors de la mise en œuvre des dispositions EtaCom, répartissant les compétences du domaine scolaire entre les communes et le Canton de Vaud et rattachant notamment le personnel scolaire à ce dernier, la fête des écoles a été remise en question, puis annulée dès 2002. Toutefois, dans le cadre de l'édition 2009 de Festimixx, un cortège d'élèves des classes enfantines uniquement (1 et 2P) avait déambulé du centre-ville jusqu'au site de Verdeaux.

Suite au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli en 2014, les acteurs impliqués se sont réunis, sans pouvoir cependant apporter une solution satisfaisante pour toutes et tous. En octobre dernier, un nouveau postulat concernant ce dossier a été déposé par Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois.

2.1 2014

Dépôt du postulat de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli, lequel a été renvoyé à la Municipalité en séance de Commission le 18 août de la même année.

2.2 2016

La Municipalité a souhaité impliquer le Conseil d'Établissement des Établissements scolaires de Renens (CET) afin qu'il propose un projet de fête des écoles.

Après le changement de législature à l'été 2016 et le renouvellement des membres du CET¹ qui s'est ensuivi, un groupe de travail réunissant des membres du CET et des enseignant.e.s a été constitué². Le projet issu de leurs réflexions prévoyait l'organisation, d'une part, de petits cortèges convergeant au parc de Verdeaux, avec animations et goûters pour les 1 à 6P et, d'autre part, une fête marquant le passage du primaire au secondaire pour les 7 et 8P, à la Salle de spectacles.

Ce concept a été adopté par le Conseil de Direction de l'Établissement primaire Renens-Ouest et par la suite un préavis a été soumis à la Municipalité.

2.3 2017-2019

Plusieurs propositions ont été présentées, or aucune n'a été retenue. L'ouvrage a donc été remis sur le métier en 2018 et un deuxième projet, réunissant l'ensemble des partenaires favorables au principe d'une fête des écoles, a été étudié³. Partant du constat qu'en raison de la différence d'âges et d'intérêts, l'organisation d'une fête commune aux élèves de 4 à 12 ans n'était pas adéquate, deux variantes distinctes ont été soumises dans le préavis N° 53-2019:

- pour les 1-5P: une fête annuelle (fin juin, début juillet) comprenant un rassemblement des élèves sur le site de Verdeaux où trois aires de jeux animées par des sociétés locales étaient proposées. En clôture, des animations et un goûter étaient offerts;
- pour les 6-8P et les 9-11P: un soutien à un projet d'Établissement spécifique, pour chacun des trois Établissements scolaires et à tour de rôle. L'événement permettrait aux enseignant.e.s d'aborder des thèmes pédagogiques, mais aussi de présenter des activités issues du travail des Établissements scolaires au public et aux parents.

A ce stade de la réflexion, ce sont les Établissements scolaires primaires qui n'ont plus adhéré à la proposition, principalement pour des questions conjoncturelles liées à la mise en place du concept 360°, devenu prioritaire pour les directions et accaparant toute leur attention. Finalement, ce préavis a été retiré par la Municipalité.

2.4 2020

Le préavis N°79-2020 a été déposé, avec une nouvelle proposition présentée par la Municipalité et validée par les directions des trois Établissements scolaires. Le projet était de renforcer la présence et la participation des élèves et de leurs enseignant.e.s dans le cadre de Festimixx, manifestation trisannuelle lors de laquelle les classes pouvaient montrer leur projet à un large public, tout en bénéficiant du soutien logistique de la manifestation. La Commission chargée d'étudier ce préavis ayant refusé unanimement cet objet, il a été retiré par la Municipalité.

¹ Membres du CET : 1/4 parents, 1/4 professionnels, 1/4 politique, 1/4 société civile

² Membres du 1^{er} GT : Mmes Sandra Martinelli (1/4 politique), Carole Boyer (1/4 professionnels, directrice Établissement primaire Renens-Est), Véronique Berthoud (1/4 parents), Laurence Brunner (1/4 parents), Frédérique Beauvois (1/4 société civile), M. François Chevalier (secrétaire CET).

³ Membres du 2^e GT : Mmes Myriam Romano (1/4 politique, présidente), Catherine Della Giacoma (1/4 professionnels), Magali Monnier (1/4 professionnels, enseignante Renens-Est), Isabelle Berney (1/4 professionnels, enseignante Renens-Est), Laurence Brunner (1/4 parents), Frédérique Beauvois (1/4 société civile) et Alessandra Rovero-Michel (1/4 parents), MM. Arnaud Aguet (1/4 professionnels, directeur Établissement primaire Renens-Ouest), Jonas Kocher (1/4 politique) et François Chevalier (secrétaire CET)

2.5 2021

Le 1^{er} juillet 2021, une nouvelle Municipalité est entrée en fonction et a souhaité reprendre ce dossier.

Au mois de septembre, Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois a déposé un second postulat dédié à cette thématique, lequel a été renvoyé directement à la Municipalité. La direction du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires (CJS) a alors convié les postulantes afin de comprendre leurs attentes. Dans les suites de cette rencontre, un projet fédérateur, fruit des différents échanges avec les directions scolaires notamment, a émergé: ouvrir les portes des écoles pour un moment de rencontres conviviales entre les différent.e.s actrices et acteurs des Établissements scolaires et la population.

Ce concept a été présenté mi-novembre aux directrices des Établissements primaires. Ces dernières ont pu apporter de nouvelles idées tenant compte des réalités du corps enseignant et du programme lié au plan d'études romand (PER). De cette collaboration émane la proposition ci-dessous, qui remporte l'adhésion et l'enthousiasme des différentes parties.

3 Fête des écoles

3.1 Proposition

La place de l'école dans la vie des enfants et des familles élargies est prépondérante, parfois réjouissante, parfois compliquée, mais dans tous les cas, incontournable. L'objectif de la Municipalité est de tout mettre en œuvre pour que l'école soit accessible et compréhensible par toutes et tous. Il s'agit de créer des occasions de tisser et de renforcer les liens existants entre l'école et ses bénéficiaires. Réactiver la fête des écoles avec une nouvelle formule fédératrice et festive est l'un des outils que la Municipalité souhaite utiliser et pérenniser, grâce à l'adhésion indispensable des directions scolaires.

Le bilan a conduit à la nécessité d'une évolution du concept, avec l'objectif d'une ouverture de l'école. Une journée « Portes ouvertes des Établissements scolaires primaires renanais » sera proposée le deuxième samedi du mois de juin, excepté les années Festimixx où les écoles sont déjà impliquées (comme c'est le cas en 2022 avec la participation de 600 élèves). En effet, les élèves y ont déjà l'occasion de présenter au public des concerts et projets préparés au fil de l'année. Ainsi, dès 2023 et pour une journée, les écoles se pareront de leurs plus beaux atours pour accueillir la population.

Chaque Établissement scolaire aura la liberté de proposer son programme dans un esprit où l'accueil et la convivialité seront de mise: spectacles culturels, expositions, jeux sportifs ou présentations variées, issus ou non du travail effectué par les élèves durant l'année. Il sera libre de proposer une offre de restauration à des tarifs abordables, permettant de remplir une cagnotte qui pourra servir pour un projet de classe. Ces programmes pourront être aussi imaginés avec les enfants. Ils seront échelonnés entre 10h et 16h afin de permettre aux visiteuses et visiteurs d'assister à plusieurs évènements, préalablement annoncés dans les communications au public.

Cette fête des écoles, nouvelle mouture, offrira aux Renanaises et Renanais la possibilité d'aller à la découverte des Établissements scolaires. Non seulement d'apprécier ce qui s'y fait, mais aussi de visiter les locaux, les infrastructures mises à disposition des enfants de notre ville, de se remémorer des souvenirs, d'aller à la rencontre du corps enseignant et d'y passer un bon moment. Ce sera également une magnifique occasion de promouvoir les projets des enseignant.e.s et des élèves.

Afin de permettre la liaison entre les différents bâtiments scolaires, il est envisagé d'organiser une ligne de « pédibus à l'envers », à savoir que ce sont les enfants qui guideront les visiteuses et visiteurs d'un Établissement à l'autre, sur un trajet prédéfini et signalé par un marquage spécifique, type panneaux amovibles. Le parcours sera sécurisé. Il pourrait être également envisagé un accompagnement en musique, en collaboration avec l'harmonie de La Clé d'Argent ou les écoles de musique.

3.2 Estimation des coûts

Dès 2023, un montant de CHF 10'000.- sera porté aux budgets des Établissements scolaires primaires, respectivement CHF 5'000.- aux comptes N^{os} 5311.3170.05 et 5313.3170.05 - Manifestations scolaires et activités diverses, afin de couvrir les frais inhérents aux animations, collations et à la communication qui annoncera la fête des écoles. En effet, l'objectif est d'attirer un large public lors de cette manifestation.

4 Fête pour le passage du primaire au secondaire

Dans le postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois, il est souligné l'importance des rites de passage et le fait que quitter le niveau primaire pour aller au secondaire est une étape importante dans la vie des élèves.

4.1 Proposition

Une réflexion commune entre le service CJS et les directrices des Établissements primaires a fait émerger un projet qui pourra être mis sur pied dès juin 2022, sous réserve de l'acceptation du Conseil communal et de l'évolution de la situation sanitaire.

Ainsi, une soirée festive sous la forme d'une « Boum des 8^e » sera organisée. Elle aura lieu le dernier jeudi de l'année scolaire, et se déroulera entre 18h et 22h. Cet événement sera encadré par des enseignant.e.s, des parents, l'équipe du Centre de rencontre et d'animation de Renens (CRA) ou des volontaires. L'animation musicale sera assurée par des ressources internes à l'école ou des partenaires locaux. Une agape sera servie aux élèves. En accord avec la direction de l'Établissement secondaire, cet événement sera organisé au Collège du Léman afin de permettre aux futur.e.s élèves du secondaire de se familiariser avec les lieux et de se constituer des souvenirs positifs, leur permettant ainsi de mieux appréhender leur rentrée scolaire.

Le lendemain matin, chacun des Établissements primaires organisera une petite cérémonie, avec remise du bulletin scolaire pour les élèves de 8P. Elle sera animée par les élèves qui arrivent au terme de leur 7^e année, afin qu'ils puissent dire au revoir à leurs camarades. L'élaboration de ce moment, plus solennel, sera imaginé et mis en place par les directions, les enseignant.e.s et les élèves.

4.2 Estimation des coûts

À partir de 2022, un montant forfaitaire de CHF 500.- sera octroyé à chaque Établissement scolaire primaire, aux comptes N^{os} 5311.3170.05 et 5313.3170.05 - Manifestations scolaires et activités diverses, afin de couvrir les frais inhérents aux animations (collations et autres frais nécessaires à la réalisation de la « Boum des 8^e »).

5 Incidences financières

Les charges nouvelles de fonctionnement dès 2023, dont l'estimation figure aux chapitres 3.2 et 4.2 du présent préavis seront intégrées aux budgets 2023 et suivants, aux comptes N^{os} 5311.3170.05 et 5313.3170.05 - Manifestations scolaires et activités diverses, pour la fête des écoles (hors années Festimixx).

Les charges nouvelles de fonctionnement en 2022, soit CHF 500.- par Établissement scolaire primaire, aux comptes N^{os} 5311.3170.05 et 5313.3170.05 - Manifestations scolaires et activités diverses, seront absorbées par le budget 2022 pour la « Boum des 8^e ».

6 Conclusion de la Municipalité

Nous avons toutes et tous encore en tête les souvenirs des fêtes des écoles auxquelles nous avons participé en tant qu'élèves ou parents. C'est dire l'importance de ce rituel dans la vie d'un enfant et de sa famille. L'école, au centre de la vie des élèves et sujet de préoccupation important pour les familles a, aujourd'hui, à cœur d'ouvrir ses portes pour accueillir la population, de mettre en valeur le travail qui s'y fait et ainsi de permettre la découverte d'un univers généralement cloisonné.

De plus, la transition entre le niveau primaire et secondaire est une étape forte dans la vie des élèves qui se retrouvent, l'espace d'un été, propulsé.e.s dans le monde des « grand.e.s ». Il est proposé de marquer de manière festive et solennelle ce rite de passage.

Depuis deux ans, les liens humains se sont distendus en raison de la crise sanitaire. Les occasions de se retrouver et de partager de bons moments se sont raréfiées. C'est pourquoi la Municipalité et les directions des deux Établissements primaires estiment que le moment est propice pour proposer un événement festif à travers une fête de l'école ouverte à toutes et tous, dans l'enceinte des Établissements, qui privilégiera les liens sociaux, les rencontres humaines et donnera l'occasion aux écoles de se montrer sous un jour différent. Un bilan et des évaluations seront réalisés chaque fin d'année.

La Municipalité se réjouit de la perspective de rendre visible à la population l'investissement conséquent de la Ville de Renens en matière de bâtiments, d'infrastructures et également de valoriser le travail des enseignant.e.s, des élèves, et ainsi soutenir le Vivre ensemble.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 18-2022 de la Municipalité du 28 février 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

APPROUVE la réponse de la Municipalité aux postulats de Mmes les Conseillères communales Elodie Golaz Grilli, « Fête des écoles: Lausanne, Prilly... Et Renens alors ? », déposé le 19 juin 2014, et Frédérique Beauvois, « Et si on rêvait ? Pour que la Fête des écoles fasse (enfin) son retour à Renens », déposé le 7 octobre 2021.

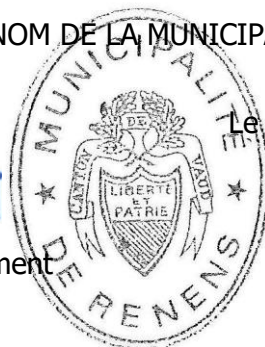
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 février 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:



Jean-François Clément



Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre

Membres de la Municipalité concerné.e.s: - M. Jean-François Clément, Syndic
- Mme Nathalie Jaccard